

# Canada

CHECK AGAINST DELIVERY  
VÉRIFIER AU PRONONCÉ

STATEMENT BY  
AMBASSADOR MARIUS GRINIUS  
PERMANENT REPRESENTATIVE OF CANADA  
TO THE CONFERENCE ON DISARMAMENT

TO THE FIRST COMMITTEE OF THE 63<sup>RD</sup> SESSION OF THE  
UNITED NATIONS GENERAL ASSEMBLY

NEW YORK, 7 OCTOBER 2008

---

DÉCLARATION DE

L'AMBASSADEUR MARIUS GRINIUS  
REPRÉSENTANT PERMANENT DU CANADA  
AUPRES LA CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

À LA PREMIÈRE COMMISSION DE LA 63<sup>E</sup> SESSION  
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

NEW YORK, LE 7 OCTOBRE 2008

Mr. Chairman,

At the outset of my remarks, let me join in congratulating you and the other members of the Bureau on your election, and express my delegation's sincere hope that, under your leadership, this Committee will have a productive session.

As we come together to deliberate on issues relating to international security and disarmament, it is appropriate to begin by celebrating our recent successes. Less than two months from now, states will meet in Oslo to sign a new Convention on Cluster Munitions. Canada welcomes this achievement and congratulates all those states, international organizations, and civil society groups that made this possible. We hope that this new Convention, the outcome of the "Oslo Process," will also lead to a strong new protocol within the CCW.

Almost eleven years after the signing of the Ottawa Convention on anti-personnel landmines, much progress has been made toward our common goal of a mine-free world, and we celebrate that now more than four-fifths of States are now party to the Convention. However, this year the Convention faces some challenges as several countries have been unable to fulfil their Article 4 and Article 5 obligations. We face a particular challenge as next month at the Ninth Meeting, States Parties will for the first time have to consider mine clearance extension requests. As States Parties, we must continue to work together toward full and effective implementation of not just the Ottawa Convention but all of our respective treaty obligations.

It is worth noting that the Ottawa, and now Oslo, processes resulted from an alternate approach to the traditional disarmament negotiation machinery. Some suggest that this should serve as a "wake-up call" to the existing machinery, which is viewed as increasingly dysfunctional. It is not so much that any of us have been asleep; multilateral machinery works when States want it to. The machinery that has achieved success in the past can deliver it again. However, the opportunity to find common ground seems to be shrinking as national positions become increasingly inflexible in the face of national and regional security concerns.

One key opportunity to achieve progress is the 2010 NPT Review Conference. A year and a half from now many in this room will have an opportunity to agree to measures to advance the three pillars of this Treaty. Toward this goal, Canada aims to be a "bridge-builder" between Nuclear Weapon-States and non-Nuclear Weapon-States. In particular, the security situation in the Middle East and South Asia will be factors in the success of the NPT Review Conference. To this end, Canada will engage both regional stakeholders and major powers alike. The NPT needs support from all sides, and Canada welcomes the proposed Australian/Japanese Commission on Non-Proliferation and Disarmament and looks forward to seeing the results of its work.

It should be recalled that some of our multilateral disarmament machinery is working rather well. The Organization for the Prohibition of Chemical Weapons is an excellent example. Under its able Director General and Technical Secretariat, it is moving steadily towards the total elimination of chemical weapons by April 2012. The Biological and Toxin Weapons Convention's current review cycle has led to intercessional meetings that have generated valuable high-level debate for States Parties. The Comprehensive Test-Ban Treaty Organisation continues provisionally to implement the Comprehensive Nuclear-Test-Ban Treaty, which remains just nine ratifications short of entry into force. Its International Monitoring System is approaching completion and the recent system-wide tests and field exercises have worked to test and fine-tune the Treaty's verification capabilities. Through the Global Partnership Programme, great strides have been taken to prevent terrorists from acquiring weapons of mass destruction.

The Small Arms and Light Weapons Biennial Meeting of States, which this past summer considered the implementation of the Program of Action, was a significant opportunity to reinvigorate the process. It was the first formal UN small arms meeting to be held since the inconclusive Review Conference in 2006, and, encouragingly, it agreed on a forward looking outcome document. Exceptionally, approval of this document was put to a vote when consensus did not prove possible. This is a precedent which the UN might wish to invoke more generally in order to advance near-universally agreed objectives. With respect to the proposed Arms Trade Treaty, Canada looks forward to the report of the Group of Governmental Experts on the way ahead. As with Small Arms and Light Weapons, there is overwhelming international support to act.

Disappointingly, countries of proliferation concern continue to stand in the way of real progress on international NACD efforts. Canada is deeply concerned about North Korea's announcement in August of this year to halt the dismantlement of its Yongbyon nuclear reprocessing facility, and its recent request for the IAEA to remove seals and surveillance at the facility. These actions not only signal a worrying reversal of that country's earlier disablement commitments, but also are sobering reminders of the fragility of six years of careful disarmament negotiations. Canada supports a peaceful solution to the North Korean nuclear issue, and urges the DPRK to resume and complete its disablement work in keeping with its Six Party commitments.

Iran is another country of proliferation concern that poses important challenge to international NACD efforts. Canada remains deeply concerned about the nature and scope of Iran's nuclear programme, as well as Iran's continuing failure to comply with its international obligations as required by Security Council Resolutions 1696, 1737, 1747, and 1803.

Also on a disappointing note, the Conference on Disarmament in Geneva has been without an agreed program of work since 1998, and this despite significant

high-level political support organised this year by the rotating six-nation Presidency. We must look for creative ways to jumpstart this negotiating body lest it fall victim to paralysis and neglect. Forward movement on a Fissile Material Cut-off Treaty appears to be blocked indefinitely by a small handful of countries that wish to retain the capacity to produce fissile material in the future. As such, my delegation will not be presenting a resolution on FMCT at this year's session.

Mr. Chairman, in closing, I would encourage delegates to think about which of the nearly 60 resolutions on our agenda best contribute to our common objectives. Several new resolutions challenge us to reflect on, and respond meaningfully to, significant disarmament and non-proliferation issues. The majority, however, are annual and biennial resolutions, many of which have now frankly made their point. Indeed I saw many of these same resolutions here in First Committee when I was a junior officer some 20 years ago. Perhaps these ancient resolutions are reminders of unfulfilled arms-control and disarmament expectations and worries. Perhaps some have simply sunk to irrelevant repetition. We have to decide. In the spirit of reform, Canada calls on states to consider whether these older resolutions could now be retired or incorporated with others, as this would open up space for new deliberation and debate.

We must resist conducting business as usual year after year if we are to advance toward the goal of a world at peace and without weapons of mass destruction. Otherwise, we risk condemning ourselves to irrelevance.

Thank you Mr. Chairman.

Monsieur le Président,

Pour commencer, je tiens, moi aussi, à vous adresser mes félicitations pour votre élection. J'associe à ces remerciements les autres membres élus du Bureau. Ma délégation espère sincèrement que, sous votre direction, la Commission connaîtra une session fructueuse.

Comme nous sommes rassemblés ici pour débattre d'enjeux liés à la sécurité internationale et au désarmement, il convient, d'abord et avant tout, de saluer nos réalisations récentes. D'ici deux mois à peine, nos pays se réuniront à Oslo pour signer la nouvelle Convention sur les armes à sous-munitions. Le Canada s'en réjouit et souhaite féliciter tous les pays, toutes les organisations internationales et tous les groupes de la société civile grâce auxquels ces efforts ont abouti. Nous espérons que la Convention, résultat du « Processus d'Oslo », se traduira aussi par l'adoption d'un nouveau protocole efficace au titre de la Convention sur l'interdiction de certaines armes classiques (CCAC).

Il y a près de 11 ans déjà, la Convention d'Ottawa sur les mines antipersonnel nous était soumise pour signature. Depuis, la poursuite de notre objectif commun, à savoir un monde exempt de mines, a beaucoup progressé. Nous constatons aussi, avec satisfaction, que plus des quatre cinquièmes des états du monde sont désormais parties à la Convention. Toutefois, celle-ci se heurte cette année à certaines difficultés, puisque plusieurs pays ne sont pas en mesure de respecter leurs obligations aux termes de l'article 4 et de l'article 5. Cela est particulièrement préoccupant du fait que, au cours de la Neuvième Conférence des États parties, le mois prochain, ils devront examiner pour la première fois les requêtes visant à prolonger les échéances relatives au déminage. En qualité d'États parties, nous devons continuer d'œuvrer ensemble en faveur de l'application intégrale et effective non seulement de la Convention d'Ottawa, mais aussi de toutes nos obligations conventionnelles respectives.

Par ailleurs, Monsieur le Président, il est bon de noter que le processus d'Ottawa et, à l'heure actuelle, celui d'Oslo résultent d'une nouvelle approche, en dehors du cadre habituel des négociations en matière de désarmement. Pour certains, c'est la preuve qu'il faut revoir les mécanismes existants, considérés de plus en plus comme dysfonctionnels. Cela ne saurait cependant être imputable à notre négligence : lorsque les pays le veulent, les mécanismes multilatéraux fonctionnent. De plus, si ceux-ci ont donné des résultats dans le passé, ils peuvent encore le faire aujourd'hui. Toutefois, face aux préoccupations sécuritaires nationales et régionales, les positions nationales se durcissent de plus en plus et il semble plus difficile qu'avant de trouver un terrain d'entente.

Sous ce rapport, des avancées à la Conférence d'examen du TNP de 2010 seront un excellent moyen d'y parvenir. D'ici un an et demi, dans cette enceinte même, beaucoup auront l'occasion de s'entendre sur les mesures à prendre

pour réaliser les trois grands objectifs prioritaires énoncés dans ce traité. À cette fin, le Canada souhaite « jeter des ponts » entre les États dotés d'armes nucléaires et les États non dotés d'armes nucléaires. Plus particulièrement, la situation sécuritaire au Moyen Orient et en Asie du Sud influera sur l'aboutissement de la Conférence d'examen. C'est pourquoi le Canada poursuivra le dialogue aussi bien avec les parties intéressées à l'échelle régionale qu'avec de grandes puissances. Tous les intéressés doivent en effet apporter leur soutien au traité. À ce titre, notre pays salue la création de la Commission internationale de la non-prolifération et du désarmement, sous l'égide de l'Australie et du Japon. Nous sommes impatients de connaître le résultat de ces efforts.

Il convient cependant de rappeler que certains aspects du désarmement multilatéral fonctionnent plutôt bien. L'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques en fournit un excellent exemple. Sous la direction éclairée de son directeur général et de son secrétariat technique, celle-ci progresse résolument sur la voie d'une élimination complète des armes chimiques d'ici avril 2012. De même, le cycle d'examen actuel au titre de la Convention sur les armes biologiques et à toxines s'est traduit par la tenue de réunions intersessions, qui ont été l'occasion d'un débat de haut niveau et constructif entre les États parties. Pour sa part, l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICEN) poursuit la mise en œuvre provisoire du traité, que neuf pays seulement doivent encore ratifier avant son entrée en vigueur. Dans la foulée, le système de surveillance international est en voie d'achèvement. De plus, les derniers essais et exercices sur le terrain, à l'échelle du système, ont permis de mettre à l'épreuve et de perfectionner les capacités de vérification du Traité. Et le Programme de partenariat mondial a beaucoup fait pour empêcher que des terroristes acquièrent des armes de destruction massive.

La réunion biennale des États sur le commerce illicite des armes légères, qui a donné lieu l'été dernier à l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action, fournit une excellente occasion de donner une nouvelle impulsion à ces efforts. C'était là la première réunion officielle des Nations Unies sur les armes légères depuis la Conférence d'examen de 2006, qui n'avait pas donné les résultats escomptés. Tout particulièrement, il faut se réjouir que les États aient adopté un document final tourné vers l'avenir. Par ailleurs, à titre exceptionnel, face à l'impossibilité de dégager un consensus, ce document a été mis aux voix. Il s'agit là d'un précédent, mais les Nations Unies pourraient recourir à ce procédé plus souvent pour faciliter la concrétisation d'objectifs recueillant une adhésion quasi universelle. S'agissant du projet de traité sur le commerce des armes, le Canada est impatient de connaître les conclusions du rapport du Groupe d'experts gouvernementaux sur la suite à donner à ces efforts. Comme pour les armes légères, la nécessité d'agir suscite une très large adhésion à l'échelle internationale.

Toutefois, il est regrettable que des pays contribuent à la prolifération en faisant obstacle aux efforts internationaux en matière de non-prolifération, de contrôle des armements et de désarmement (NCAD). C'est ainsi que le Canada est profondément préoccupé par la décision de la Corée du Nord, annoncée en août de cette année, de cesser le démantèlement de son usine de retraitement du combustible nucléaire de Yongbyon. Sa demande récente pour que l'AIEA l'autorise à enlever les sceaux et les dispositifs de surveillance à cette même usine suscite également des préoccupations. Non seulement cela est contraire aux engagements souscrits antérieurement par ce pays, en vue du démantèlement de ses installations nucléaires, mais c'est aussi un dur rappel de la précarité des résultats de six années de négociations rigoureuses en faveur du désarmement. S'agissant de la crise nucléaire nord-coréenne, le Canada appelle de ses vœux une solution pacifique. Dans le même élan, il engage la RPDC à reprendre et à terminer le démantèlement de ses installations, conformément aux engagements pris dans le cadre des pourparlers à six.

L'Iran est lui aussi un pays qui nous préoccupe en ce qui concerne le risque de prolifération et ce pays nous pose des défis importants quant aux efforts internationaux en matière de NCAD. Notre pays demeure en outre profondément préoccupé par la nature et l'étendue du programme nucléaire iranien, y compris par le non-respect persistant, par ce pays, de ses obligations internationales, telles qu'elles sont énoncées dans les résolutions 1696, 1737, 1747 et 1803 du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Nous constatons également avec regret que, depuis 1998, la Conférence du désarmement, qui a son siège à Genève, ne parvient pas à s'entendre sur un programme de travail. Et cela, malgré un soutien politique et de haut niveau important, dans le cadre de la présidence tournante entre six pays au cours de la présente année. Nous devons trouver des façons novatrices de redynamiser cette instance de négociation, sans quoi celle-ci est vouée à la paralysie et à l'oubli. À cet égard, il convient de rappeler qu'un tout petit nombre de pays, qui de toute évidence souhaitent pouvoir continuer à produire des matières fissiles, entravent indéfiniment le progrès des discussions en vue de la conclusion d'un traité d'interdiction des matières fissiles. En conséquence, ma délégation a décidé de ne pas présenter de résolution sur un tel traité au cours de la session de cette année.

Pour terminer, Monsieur le Président, j'invite les délégués à relever, parmi les quelque 60 résolutions à l'ordre du jour, celles qui contribuent le mieux à la poursuite de nos objectifs communs. Certes, face à d'importants enjeux liés au désarmement et à la non-prolifération, plusieurs nouvelles résolutions méritent réflexion, et devront se traduire par une action concrète. Toutefois, la majorité d'entre elles sont des résolutions annuelles ou biennales dont bon nombre, faut-il l'admettre, ont déjà permis de faire passer le message. Pour tout dire, bon nombre d'entre elles figuraient déjà à l'ordre du jour de la Première Commission quand j'étais ici au début de ma carrière, il y a vingt ans. C'est peut-être là

l'expression d'attentes et de préoccupations toujours sans réponse, en ce qui concerne la maîtrise des armements et le désarmement, ou simplement de la redondance. C'est à nous d'en décider. Aussi, dans un esprit de réforme, le Canada demande-t-il aux États d'examiner la pertinence de ne plus présenter certaines résolutions, ou de les incorporer à d'autres. En effet, cela permettra de se consacrer à de nouvelles délibérations, d'engager de nouveaux débats.

Pour que nos efforts en faveur d'un monde pacifique et exempt d'armes de destruction massive progressent, il faut résister à la tentation de reprendre, année après année, le même ordre du jour. Sinon, cette enceinte risque de perdre sa raison d'être.

Merci, Monsieur le Président.